

LIBÉRATION DE LA JOURNALISTE FLORIANE IRANGABIYE

Floriane IRANGABIYE a été libérée par la grâce présidentielle à travers le décret n° 100/144 du 14 août 2024. Tournons La Page Burundi (TLP-Burundi) a été satisfait par cette nouvelle qui permet à Floriane IRANGABIYE de recouvrer sa liberté après 1 an et 11 mois de détention injuste, car la journaliste a été arrêtée, poursuivie et condamnée en raison de son travail de journaliste.

Tournons La Page-Burundi (TLP-Burundi) est extrêmement soulagé par la libération de la journaliste Floriane IRANGABIYE et salue cette initiative du Président de la République du Burundi qui vient de mettre fin à une injustice, car le dossier de Floriane IRANGABIYE est un des dossiers emblématiques qui a été suivi par beaucoup d'acteurs, dont les organisations de droits humains.

TLP-Burundi a documenté et dénoncé les nombreuses irrégularités qui ont émaillé le dossier judiciaire de la journaliste Floriane IRANGABIYE. Sa libération est un accomplissement significatif qui met fin à un long harcèlement judiciaire depuis le 30 août 2022. Floriane IRANGABIYE a été condamnée à dix ans de prison ferme avec une amende de 1 000 000 de Francs Burundais pour avoir « porté atteinte à l'intégrité du territoire national. » La principale accusation est d'avoir animé une émission critique sur une radio Igicaniro qui travaille en ligne.

TLP-Burundi salue les efforts de tous les acteurs qui ont conduit à la libération de la journaliste Floriane IRANGABIYE.

TLP-Burundi appelle le gouvernement du Burundi à la poursuite de ces efforts pour obtenir la libération de toutes les personnes arrêtées arbitrairement, en l'occurrence les prisonniers d'opinion à l'instar de la syndicaliste Emilienne SIBOMANA et de la journaliste Sandra MUHOZA, des prisonniers politiques ainsi que des milliers d'autres prisonniers arrêtés sans titres ni droits.

Fait le 19 août 2024
Signature et cachet:

Anitha GATERETSE

Coordinatrice Nationale

Tournons La Page-Burundi